

Initiatives ministérielles

tellement au syndicat que les syndiqués eux-mêmes céderaient.

Je me rends sur la colline du Parlement à pied tous les matins vers 7 heures et je parle aux grévistes que je rencontre sur mon chemin. Les automobilistes et les piétons leur manifestent leur appui de toutes sortes de façons. Je sais que c'est comme ça aussi dans la circonscription de Nanaimo—Cowichan, que je représente. D'après ce que j'ai observé jusqu'à maintenant, je crois que la population appuie les grévistes. Évidemment, il y a des gens qui ont critiqué les grévistes, non pas parce qu'ils souffrent du conflit, mais parce qu'ils n'aiment pas les grèves.

En écoutant l'intervention du député de Kitchener, je me suis rappelé une discussion que j'ai eue avec l'un d'entre eux. Cet homme affirmait que les fonctionnaires ne devraient pas avoir le droit de grève. Mais là n'est pas la question. Ils jouissent déjà depuis 24 ans de ce droit que le gouvernement leur a accordé.

Si on veut le leur retirer, qu'on le fasse honnêtement et qu'on déclare qu'il faut trouver une nouvelle façon de négocier avec les fonctionnaires, une méthode non coercitive. D'autres gouvernements, dans des circonstances différentes, ont déjà conclu ce genre d'ententes avec leurs employés. On peut négocier, ou on peut conclure un accord. Le mécanisme de règlement des différends peut être négocié. Cependant, malgré ce qu'en pense le député de Kitchener, l'harmonie ne s'impose pas.

On peut toutefois négocier avec les gens en se montrant raisonnable. Ça fonctionne. Ça peut fonctionner. Le moment n'est peut-être pas bien choisi pour tenter de le faire, puisque le gouvernement a envenimé la situation, mais cela peut fonctionner. J'aurais aimé que le gouvernement adopte cette façon de procéder dès le début.

Le président du Conseil du Trésor affirme qu'il acceptera volontiers, dès que ce projet de loi sera adopté, de négocier, peut-être pas personnellement, mais de demander à son représentant de reprendre les négociations avec le représentant syndical. J'ai l'impression que les événements se précipitent et que quelque chose d'autre surviendra bientôt, du moins je l'espère. Sinon, je pense qu'il est trop tard pour que le ministre puisse espérer une

quelconque amélioration des relations de travail, car c'est bien de cela qu'il parle.

Pourquoi les relations sont-elles si mauvaises? Est-ce parce que, de part et d'autre, on a refusé de dialoguer? Pourquoi a-t-on refusé de discuter? Comme je l'ai dit, le dialogue est impossible lorsque l'une des parties fixe des limites aux augmentations salariales, des limites maximales, pas minimales. Quant aux autres facteurs et à la sécurité d'emploi, le ministre a dit dans son discours que le gouvernement refuserait d'en discuter. Lorsqu'il est question d'un salaire égal pour un travail de valeur égale, il dit que cela ne concerne pas le gouvernement, mais la Commission des droits de la personne. Au sujet de la sous-traitance, il dit que le gouvernement doit pousser l'efficacité à son maximum. Il ne parle pas de «l'efficacité telle que le gouvernement la conçoit», mais c'est ce qu'il faut comprendre.

Cela dit, va-t-il se faire des amis parmi les représentants de l'AFPC? Pourquoi ne dit-il pas: «Nous ne discuterons pas, mais rendons-nous à la table.» Ce n'est une façon d'établir de bonnes relations entre deux groupes. Le ministre n'est pas au bout de ses peines s'il veut essayer d'établir des relations amicales avec le syndicat.

On nous a dit qu'il faut adopter le projet de loi. Nous devons accepter les limites de 0, 3 et 3 p. 100, sinon nous compromettrons la reprise. Si le chemin de la reprise est si étroit, s'il est difficile au point qu'une augmentation de 3 p. 100 des traitements des fonctionnaires, montant qui représente environ deux jours et demi de frais d'intérêt sur une dette publique que le gouvernement conservateur a plus que triplée en sept ans à peine, si malgré cela, le gouvernement dit que nous allons faire du tort à notre réputation internationale, que nous allons compromettre la relance par des dépenses équivalant à deux jours et demi d'intérêt, ou encore un huitième du montant que nous dépensons pour les Forces canadiennes stationnées en Europe, où elles surveillent des Russes qui rentrent chez eux le plus vite possible. . . Dès qu'ils peuvent trouver où se caser dans leur pays, ils rentrent. Ils quittent au plus vite l'Allemagne de l'Est et l'ensemble de l'Europe de l'Est. Pourtant, nous dépensons 1,2 milliard de dollars pour nos forces armées en Europe. Je crois que cela va changer. Je n'ai entendu aucune annonce officielle, mais je crois savoir que cela va changer.

Une voix: C'est toujours pareil.